

## Revue de la presse du 01 et 02/01/2014

### ➤ Le Maroc adopte un régime de 'prime à la casse'

Le Maroc adopte un régime de 'prime à la casse'. A partir de janvier prochain, entrera en vigueur une nouvelle disposition contenue dans la loi de finance 2014, instituant un régime de prime à la casse au Maroc. Il s'agit de primes versées aux professionnels du transport en commun, utilisant des autocars vieillissant, en contrepartie de l'envoi à la casse de leurs véhicules.

• LE2MINUTES • NEWZ.MA •

### ➤ Formation en logistique : Le contrat d'application finalisé d'ici le 15 janvier

Le chantier de la formation en logistique franchira bientôt une importante étape. Il s'agit de la finalisation du contrat d'application pour le développement de la formation et des compétences logistiques prévue au plus tard pour mi-janvier 2014. En tout cas, c'est la date que vient de fixer Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement du Transport et de la Logistique aux équipes qui planchent sur ce projet.

• DEVANTURE.NET •

### ➤ Bateau échoué à Tan Tan : le Maroc demande l'aide de l'Espagne, qui lui offre

Le gouvernement marocain a officiellement demandé l'aide de l'Espagne pour renflouer le bateau qui a chaviré en début de semaine à Tan Tan, dans le sud du pays, avec à son bord plus de 5000 tonnes de carburant.

• BLADI.net •

### ➤ La Station de pilotage recrute

La Station de pilotage du port de Casablanca compte recruter trois capitaines au long cours (CCL) comme pilotes stagiaires. La Station de pilotage de Casablanca dispose également d'une antenne au port de Jorf Lasfar.

• Le Matin Du Sahara •

### ➤ RAM, quel avenir ? et quel instrument pour le pays ?!!!

La compagnie aérienne nationale (RAM) s'enfoncer toujours dans des difficultés, malgré une restructuration drastique et une subvention de 1,6 milliards de dirhams et en dépit, aussi, d'un optimisme démesuré de ses dirigeants. Ces derniers ont commencé à jubiler et glorifier les résultats de leurs remèdes miracles bien avant qu'ils entament les gros chantiers, voire sans avoir choisi une stratégie économique bien définie. Du coup, les problèmes de la RAM restent tout aussi divers qu'insolubles à partir de l'insuffisance de sa capacité aérienne, donc de l'outil de travail et même de sa raison d'être.

• La Vie Touristique •

## ➤ Driss Benhima

M. Driss Benhima, a indiqué, lors d'un entretien, que la compagnie aérienne nationale a réalisé en 2012 le meilleur résultat d'exploitation. En effet, selon le PDG de la RAM, la compagnie a économisé 1,2 milliard DH par an sur ses charges d'exploitation.

• *Al Akhbar* •

## ➤ 2014 : que des hausses!

Selon la version finale du projet de loi de Finances pour 2014, les prix du sucre, du thé, des graisses alimentaires et margarines et des véhicules utilitaires vont augmenter à partir de janvier 2014, en raison de l'application des taux de la TVA oscillant entre 7% et 20% à ces produits. En outre, la hausse de la TIC relative aux tabacs, aux boissons alcoolisées, à l'énergie et aux billets d'avion vont directement générer une augmentation du prix de ces produits.

• *Al Ittihad Al Ichtiraki* •

## ➤ Travelers renforce son positionnement au Maroc

Le Tour-opérateur portugais «Travelers» a décidé de renforcer le champ de ses activités au Maroc, à travers le lancement lundi 30 décembre par la compagnie aérienne du groupe «Windavia», du premier vol chartérisé au départ de Lisbonne vers Marrakech. "Ce vol traduit la détermination de Travelers de faire du marché marocain l'une de ses principales destinations touristiques", indique un communiqué du TO portugais. Le groupe compte aussi programmer d'autres vols charter reliant la ville de Porto (Nord du Portugal) et Marrakech et ce, dès le début 2014.

• *La Quotidienne* •

## ➤ La Commission interministérielle des investissements approuve 40 projets de conventions d'investissement

La Commission interministérielle des investissements a approuvé lundi 40 projets de conventions d'investissement, et une annexe d'une enveloppe globale de 42 milliards de dirhams (MMDH). Ces investissements devraient générer plus de 2.000 emplois stables et directs et 14.000 emplois indirects, a précisé le ministre de l'Economie et des Finances, Mohamed Boussaid dans une déclaration à la presse peu avant la réunion de cette commission, tenue à Rabat sous la présidence.

• *Al Khabar* • *Kifach* • *Le360* • *L'Opinion* •

## ➤ Le programme du Millenium challenge a permis l'amélioration de la qualité de vie de près de 600 mille ménages (Benkirane)

Le programme du Millennium Challenge Account (MCA) de la Millennium Challenge Corporation (MCC) a permis l'amélioration de la qualité de vie de près de 600.000 ménages marocains, a indiqué, à Rabat, le Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane. M. Benkirane, qui répondait à une question sur ce programme lors de la séance mensuelle consacrée à la politique générale à la Chambre des Représentants, a précisé que parmi ces familles, 110.400 ménages en milieu rural ont bénéficié du projet des arbres fruitiers, 24.800 ont bénéficié du projet de la pêche traditionnelle, 29.400 artisans ont bénéficié du

projet de l'artisanat dans la ville de Fès, et plus de 104 mille personnes ont bénéficié du programme de lutte contre l'analphabétisme fonctionnel et la formation professionnelle.

• *Menara* •

## ➤ Réunion jeudi du conseil de gouvernement

Un conseil de gouvernement se réunira, jeudi, sous la présidence du chef de gouvernement Abdelilah Benkirane. Au début de ses travaux, le conseil se penchera sur l'examen du projet de loi organique relatif à la loi de finances et un projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la poste et aux télécommunications, indique un communiqué du département du chef de gouvernement. Le conseil examinera par la suite un projet de décret modifiant et complétant le décret fixant la vocation des établissements universitaires, les cycles des études supérieures ainsi que les diplômes nationaux correspondants. Il examinera également une convention entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique sur le système des écoles américaines au Maroc signée le 22 février 2013 à Rabat, et un projet de loi portant approbation de cette convention.

• *Maghreb Arabe Presse* • *MAP Express* •